

Analyses bibliographiques

David Bollier

La renaissance des communs
Pour une société de coopération
et de partage



Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 2014, 192 p., EAN : 9782843771828, 19 €.

Travaillant sur la thématique des communs pendant de nombreuses années, David Bollier a réussi un pari audacieux à travers ce livre : celui de résumer dans un ouvrage de moins de 200 pages des années d'exploration et de recherche sur cette notion floue – et souvent trompeuse –, des communs. Travail d'autant plus élogieux que, pour reprendre les mots utilisés par Hervé Le Crosnier dans la préface, « c'est cette joie des communs qui transparait tout au long de l'ouvrage... Il ne s'agit jamais de solutions clés en main, de rêves d'une humanité parfaite, mais bien de la nécessité de faire avec les humains imparfaits que nous sommes pour construire des sociétés inclusives et égalitaires¹ ». Travail ardu également, dans la mesure où il vient

heurter notre conception duale étroite d'un monde dominé, soit par le marché, soit par l'État, alors qu'ils apparaissent comme « deux frères siamois² » dans la réalité. Un bémol à relever toutefois ; la description de cette autre voie alternative tend trop souvent à reposer sur une vision teintée de manichéisme résumant le monde à une confrontation entre les communs et le capitalisme.

Mise sur les devants de la communauté scientifique internationale au lendemain de l'obtention du prix Nobel d'économie par Elinor Ostrom, la notion de commun n'a eu de cesse de grossir le nombre de ses adhérents, qu'il s'agisse des promoteurs de logiciels open source tels que Linux ou la section recherche de l'AFD, guidée par Gaël Giraud. E. Ostrom avait été récompensée par cette très prestigieuse médaille internationale pour son ouvrage pionnier sur la question des communs, publié en 1990, *Governing the commons*. À l'époque, ce choix des membres de l'Académie royale des sciences de Suède avait suscité de nombreuses controverses – et il continue aujourd'hui à soulever des polémiques parmi le cercle des économistes.

Rien n'est en effet évident avec le paradigme des communs, ce paradigme pratique d'autogestion de gouvernance des ressources. Loin de l'universalisme d'une économie du marché, ou d'un État, « chaque commun est unique parce qu'il est constitué par rapport à une ressource,

1 David Bollier, *La renaissance des communs. Pour une société de coopération et de partage*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 2014, p. 11.

2 *Ibid*, p. 16.

un paysage, une histoire locale et un ensemble de traditions spécifiques³ ». Alors, que sont les communs ? Des ressources rivales, mais non-excluables telles que les qualifiaient Garret J. Hardin dans son célèbre article, « La tragédie des biens communs⁴ », en 1968. Erreur de trop nombreux économistes qui associent les communs à des biens publics impurs, les communs ne sont pas des choses. L'auteur dénonce ici habilement l'une des plus grosses incompréhensions de la science économique contemporaine, sur laquelle se sont entêtés les économistes à la suite de l'article de G. J. Hardin. Tant de confusion règne autour de la définition des communs, que l'on pourrait clore cet ouvrage en ayant pourtant saisi l'essentiel au premier chapitre : la sacro-sainte délimitation du concept de commun. Les communs consistent exactement « en la combinaison d'une communauté déterminée et d'un ensemble de pratiques, valeurs et normes sociales mises en œuvre pour gérer une ressource⁵ ». En d'autres termes, posons l'équation suivante : un commun = une ressource + une communauté + un ensemble de règles sociales.

Il est bon de la part de l'auteur de préciser dès ce stade que les communs se redéfinissent sans cesse ; ils coévoluent avec leur environnement et leur contexte. Les règles sociales qui les composent s'éditent et s'adaptent bien plus rapidement que les lois votées dans un parlement faiblement représentatif, par des élus soumis aux pots-de-vin de lobbyistes plus ou moins bien intentionnés. Elles tirent leur légitimité morale des lieux de sociabilité dont elles sont issues – la rue, les écoles,

les plages, etc. À ces trois composantes d'un commun, vient toutefois s'ajouter une dernière : un commun, certes, mais dans quel but ? L'élément central et centralisateur des communs – « diversité dans l'unité⁶ » – est cette volonté de gérer les ressources de manière équitable pour le bénéfice de tous.

Le deuxième chapitre vient rappeler que les communs ont été longtemps tyrannisés par le mythe de la tragédie de Hardin. Ils s'opposent à des modèles économiques quantitatifs extrêmement abstraits, fondés sur l'individualisme rationnel, les droits de propriété privée et les marchés libres. Contre l'article pionnier de Hardin, qui a nu à la prise en compte de l'idéologie des communs dans la communauté scientifique, D. Bollier propose une démarche empirico-déductive. La force des communs est de pouvoir partir d'un ensemble d'exemples concrets et viables partout dans le monde. Ce recensement a été marqué par le travail remarquable d'E. Ostrom, avec son étude transdisciplinaire des systèmes institutionnels dédiés à la gestion des ressources communes. Ces systèmes institutionnels ne reposent ni sur la propriété privée, ni sur un contrôle exclusif. Ils utilisent des règles flexibles et évolutives de gestion responsable, de supervision de l'accès et de punition effective des contrevenants. Ils s'inscrivent dans une logique d'autosuffisance plutôt que dans l'impératif de maximisation de profits prévalant sur les marchés classiques.

À travers les trois chapitres suivants, l'auteur nous invite à regarder l'histoire sous un autre prisme : celui de l'enclosure des

3 *Ibid*, p. 24.

4 Hardin, G. (1968), « The tragedy of the Commons », *Science*, vol. 62, p.1243-1248.

5 *Ibid*, p. 27.

6 *Ibid*, p. 30.

communs. S'appuyant sur le phénomène des enclosures qui eut lieu au Royaume-Uni du Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle, D. Bollier définit les enclosures des communs comme le processus par lequel les entreprises arrachent des ressources de leur contexte naturel, avec la bénédiction des gouvernements, et déclarent qu'elles sont désormais évaluées par le prix de marché. Les enclosures perpétrées par le gouvernement anglais se sont traduites par l'exclusion des villageois *commoners* pour instaurer autoritairement un régime de propriété. Elles ont permis l'avènement de l'État moderne, au prix des communautés et en transformant les villageois en consommateurs capitalistes jetés dans la révolution industrielle. Reprenant l'apport de Sylvia Federici dans son ouvrage *Caliban et la Sorcière*, l'auteur alerte sur l'aspect actuel du phénomène des enclosures dans les pays en développement où des millions d'individus sont menacés d'exclusion car ils ne possèdent pas de titres de propriété officiels sur leur terre. Ces cessions de vastes terres réputées inutilisées sont justifiées par le culte de la propriété privée, synonyme selon la théorie économique néolibérale, d'une plus forte productivité. Dans un monde dominé par le chiffre et les analyses quantitatives reposant sur la croissance du produit intérieur brut, les enclosures sont perçues comme les principaux leviers de développement. Sont pourtant négligées toutes les pathologies concomitantes aux enclosures : des abus écologiques à la destruction des communautés en passant par l'insécurité alimentaire, l'accroissement massif des inégalités, et l'exode rural. Loin de se limiter aux questions foncières, les enclosures des communs ont successivement porté sur les espaces et les infrastructures publics aussi bien que sur le savoir et la culture. On retiendra l'exemple criant de la vente du nom du palais omnisport de Paris Bercy au groupe AccorHotels Arena,

la résistance de la communauté de l'*open source*, la commercialisation des droits de la chanson « Joyeux Anniversaire » – détenus par Warner Music jusqu'en 2030 –, ou encore la privatisation des résultats de la recherche.

Si nos sociétés occidentales sont aujourd'hui dominées par l'éthique économique du marché, impersonnelle, individualiste et transactionnelle, l'histoire des communs retrace l'histoire de la coopération entre les hommes et de la construction collective de nouveaux types d'institutions sociales servant des objectifs partagés. Ces institutions reposent sur un droit des communs à l'opposé du droit formel, issu de l'expérience des *commoners* ; enraciné dans la vie quotidienne et dans la culture, il est dès lors plus difficile à manipuler et à corrompre. Contre l'*homo economicus* qui maximise son intérêt personnel, plusieurs sciences de l'évolution font la part belle à la réciprocité sociale et à la confiance comme des principes profondément enracinés dans notre humanité.

Rompant avec la vision dualiste qui prévaut dans l'ensemble du livre, les derniers chapitres sont destinés à trouver des moyens de créer des systèmes appropriés de protection des communs. La première étape est de comprendre le rôle du droit de la propriété. Selon la conception actuelle de la propriété, celle-ci se traduit par une domination unique et despotique qu'une personne revendique et exerce sur les choses extérieures du monde, en totale exclusion du droit de tout autre individu dans l'univers. Pourtant, les droits de la propriété n'ont aucune raison d'être ainsi restreints. Il est en effet possible d'opter pour des droits d'usage individuels temporels sur une même ressource. Tout l'enjeu est de choisir entre différents types de propriété. À cet égard, les communs

numériques et leurs pépites, telles que le système d'exploitation Linux, l'encyclopédie en ligne Wikipédia et les licences Creative Commons pourraient constituer une formidable source d'inspiration. Ils constituent les poutres d'une économie du partage et font partie de cette avant-garde culturelle qui transfère ses pratiques et ses attentes sociales – le rejet d'un droit de la propriété excessif – à d'autres aspects de la vie. Ces communs à la pointe de l'innovation technologique ne représentent toutefois que la partie émergée de l'iceberg. L'art du « faire commun » n'a pas eu besoin d'être théorisé en sciences sociales ou adopté par les hackers pour prospérer. La consommation collaborative, le Parc de la pomme de terre au Pérou, les communs de subsistance, le système de don de sang et d'organes, etc. ne sont que des illustrations qui viennent s'ajouter à la longue liste des communs déjà existants.

Quelle serait alors la place de l'État dans un futur système *commoner-friendly*? Il aurait un rôle de garant : entretenir consciencieusement les biens partagés et les protéger des enclosures. Il faudra également qu'il s'assure que les *commoners* aient l'espace, l'autorité et les financements suffisants pour faire commun. Tout le défi est de permettre une gouvernance des ressources communes aux échelles les plus basses possibles selon le principe de subsidiarité, soit une véritable œuvre polycentrique mentionnée par E. Ostrom. Il faut réimaginer l'État, le marché et les communs dans le cadre d'une « triarchie » (Michel Bauwens, 2015). Cela sous-entend que l'État aura également pour fonction d'assurer la bonne gestion de biens communs globaux – l'air, l'eau, etc. -, lesquels deviendraient des biens communs sous garantie publique.

Pour finir, l'auteur – militant engagé – balaise les principaux avantages des communs. Ils sont premièrement une vision du monde et une sensibilité œcuménique. Deuxièmement, ils ont une histoire juridique vénérable qui leur confère une grande légitimité. Ils offrent ensuite un cadre et un discours intellectuel sérieux qui nous permet de critiquer la culture de marché. Et enfin, ils proposent une riche panoplie de modèles pratiques et convaincants de subsistance, d'approvisionnement et de responsabilisation qui font mieux que l'État et le marché.

Réfléchir sur les communs amène à s'interroger sur le véritable pouvoir des marchés, et leurs impacts sur nos sociétés. Penser commun, c'est surtout penser au-delà de la logique économique néolibérale. Reprenant le concept de « marchandises fictives » utilisées par Karl Polanyi dans son livre d'histoire économique, *La grande transformation*, le principal méfait de l'économie de marché est d'avoir conduit à une privatisation et une marchandisation de l'ensemble de notre société.

Car, finalement, aussi déconcertant que cela puisse paraître dans une société dominée par la propriété privée exclusive, les communs ne sont rien de moins que des choses qui n'appartiennent à personne mais qui sont partagées par tout le monde. Et c'est bien en cela qu'ils constituent un « véhicule d'émancipation sociale et politique, et de transformation sociétale⁷ ».

Nombreux étaient les ouvrages qui avaient disséqué les ravages d'un capitalisme sans limites, appuyé par un État néolibéral, sans pour autant avoir posé les bases d'un nouveau système de production et de distribution des richesses. Le socialisme,

7 *Ibid*, p. 157.

et avec lui le communisme et sa révolution du prolétariat, ont tenté d'endiguer les dégâts du capitalisme en s'appuyant sur la puissance d'un État central. Ces deux systèmes ont tous les deux prouvé leur inefficacité. Avec le paradigme des communs, un modèle nouveau se construit pour rendre l'ancien système capitaliste obsolète. Il existe d'autres moyens de gérer la société et d'organiser nos ressources au-delà de l'État ou du marché. Chaque exemple, chaque illustration évoquée dans cet ouvrage introductif au paradigme des communs fait partie de la démonstration habile de D. Bollier. Son ouvrage reste toutefois assez manichéen, et tourne parfois trop sévèrement en ridicule la science économique et la théorie libérale en oubliant par exemple que le but de tout modèle économique est de servir de tuteur à la

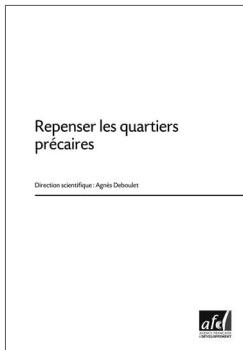
pensée et aux politiques publiques sans prétendre expliquer exhaustivement tous les aspects de la réalité.

Au-delà de ces dix chapitres qui offrent un superbe panorama introductif aux communs, l'une des réussites de ce livre est de réunir dans son annexe une fantastique bibliographie, complète et triée par thématique, sur les communs. Avis aux lecteurs curieux, épris des communs, soucieux de résoudre aux incapacités d'un système dominé par des grandes entreprises capitalistiques ayant à leur botte des États corrompus, ces lectures complémentaires précieuses occuperont vos prochaines veillées nocturnes.

Cécile Mouchel
Master 2 – IEDES

Agnès Deboulet (dir.)

Repenser les quartiers précaires



Paris, Études de l'Agence française de développement, 2016, 276 p.,
ISSN 2492-8313

L'ouvrage *Repenser les quartiers précaires* apporte une contribution novatrice aux études urbaines en nous invitant à

reconsidérer l'appréhension de la permanence et du développement de l'habitat précaire ainsi que des politiques de lutte contre la pauvreté. Dans ce but, ce recueil propose une réflexion approfondie à propos des enjeux qui sont à l'origine de la formation des quartiers précaires, réflexion basée à la fois sur un corpus de connaissances et de références étayé ainsi que sur une filiation avec les fondateurs et contributeurs successifs de cette pensée.

Dans un horizon de promotion d'un modèle d'une ville inclusive et participative proposé par le « Nouvel Agenda urbain » à l'occasion de la conférence Habitat III qui s'est tenue à Quito en 2016, l'ouvrage avance la nécessité d'une relecture critique du vocabulaire qui s'est cristallisé autour du débat concernant le *droit à la ville* – au sens *lefebvrien* du terme – et sur la question de l'intégration urbaine. Il affirme également la nécessité de repenser la

place des habitants de quartiers précaires, ces territoires toujours reconnus et placés sous la menace de la destruction et du déplacement et censés être provisoires et sans avenir.

La contribution de l'ouvrage s'avère encore plus importante compte-tenu de la prévision de croissance de la population mondiale urbaine de 1,1 milliard de personnes d'ici à 2030, alors que le nombre de personnes vivant dans de l'habitat précaire devrait passer à 2 milliards en 2030, selon l'ONU-Habitat¹. Ainsi, les quartiers précaires totaliseraient 40 % de la croissance urbaine. Dans ce contexte, il est impératif de s'interroger sur les façons d'envisager une production de logements suffisante, d'autant que la plus grande partie de cette augmentation de la population urbaine se fait dans des États qui produisent peu de logements publics.

En prenant en compte cette prévision, l'étude renforce le besoin d'une approche rétrospective, basée sur la relecture des travaux produits entre les années 1960 et 1980 par des théoriciens ayant développé des analyses empiriquement fondées sur l'efficacité de l'auto-construction et de l'auto-organisation, tels que John Turner, William Mangin, John Habraken et Lisa Peattie, soucieux de décoder les formes bâties sous l'angle des processus sociaux. Même si cette vision a été en partie instrumentalisée, nous devons considérer qu'elle a l'immense intérêt d'avoir ouvert la réflexion sur les capacités et les compétences des citoyens ordinaires, qui ont créé une variété de types d'habitat et ont évité à des centaines de millions d'habitants d'être sans logement. D'où l'importance de saisir l'historicité de ce phénomène

et de renforcer l'investissement dans ce champ de recherche.

À cette fin, la publication réunit des articles de spécialistes qui apportent de nouveaux éclairages sur les enjeux associés à la production et la transformation des quartiers précaires. En effet, les enquêtes montrent que les acteurs investis dans la promotion foncière et immobilière se renouvellent lorsque le foncier commence à revêtir une valeur marchande. La diversité de formation et d'origine géographique de ces auteurs permet d'approcher la multiplicité des situations rencontrées tout en soulignant leurs convergences critiques. Les différentes perspectives d'analyse proposées évitent ainsi les risques d'une vision monocorde et permettent une appréhension en profondeur des processus et des effets de la production et de la transformation de ces quartiers défavorisés.

Du fait que les injonctions à la compétitivité sont désormais partagées pour toutes les villes, la circulation des idées permet ainsi de saisir l'importance de la construction du savoir au sujet de ces réalités spatiales et ces entités urbaines à partir d'une perspective comparative, en désignant cette production spatiale par le terme générique de « quartiers précaires ».

Cette expression présente plusieurs avantages, dont le principal semble être sa relative neutralité ; la précarité renvoie en effet avant tout à l'insécurité du statut foncier, mais aussi à la fragilité des édifices bâtis ou aux difficultés économiques, sociales et environnementales, due au fait d'occuper les marges de la ville. La menace permanente de démolition et d'éviction de quartiers entiers est le plus grand facteur de précarité urbaine, mais

1 ONU-Habitat (2016), <http://fr.unhabitat.org/urban-themes/logement-et-amelioration-des-bidonvilles>; ONU-Habitat (2012-2013), *State of the World's Cities*, Nairobi, UN-Habitat.

de fortes résistances se développent pour contrer les déguerpissements.

Ainsi, l'ouvrage met l'accent sur la responsabilité des États et des collectivités locales quant au travail de reconnaissance et d'intégration de ces quartiers et de leurs résidents dans une citoyenneté urbaine réelle. En proposant une approche intégrée et une lecture transdisciplinaire et dynamique des processus de formation du tissu urbain et des modes d'occupation foncière, il se situe dans un courant de recherche qui cherche à dépasser la dichotomie légal/non légal et la vision dualiste formel/informel, vision clivée qui dominait les études depuis les années 1970.

Même si l'informalité comme opposition au formel reste une catégorie d'analyse ambiguë, les articles réunis dans l'ouvrage insistent sur le fait que le concept d'informalité reste néanmoins lié à des représentations qui véhiculent l'idée de non-respect de la norme urbanistique et de désorganisation spatiale et sociale. Or, cela revient à sous-estimer les capacités d'auto-organisation par la population concernée et de production des normes urbaines et sociales dotées de leurs propres logiques.

Basées sur des recherches de terrain approfondies sur l'ensemble de continents, les dix-huit contributions montrent que dans la « ville formelle » – conçue par l'urbanisme moderniste et normalisateur d'inspiration néo-libérale –, tant la formation que la consolidation des quartiers précaires doivent s'appréhender en relation avec les transformations majeures des systèmes de gouvernements urbains.

Les situations et contextes explorés dans les différents articles montrent que dans ce contexte de transformations rapides, largement dirigées par la formation de valeur économique et par la capacité de capter de nouvelles rentes, le rôle des politiques publiques à l'égard des quartiers précaires doit être reconsidéré.

L'ouvrage insiste ainsi sur le fait que ces quartiers précaires sont, avant tout, des lieux de vie de citoyens ordinaires qui font partie intégrante de la ville. Elle nous invite à envisager ces quartiers non pas comme des zones de déviance mais comme des territoires où le légal et l'illégal se côtoient et participent activement aux logiques de production de l'espace urbain. Dit autrement, ces territoires ne sont ni en dehors des règles ni hors de la loi, dans la mesure où ils sont construits avec la participation de l'État ; ce dernier est directement impliqué dans ce processus et la précarité - de même que la pauvreté - est souvent la conséquence de décisions politiques. D'où l'importance de repenser les quartiers précaires aussi bien que les politiques publiques mises en place dans ces espaces.

L'ouvrage ici présenté indique la nécessité d'envisager une politique des quartiers précaires basée sur des idéaux de justice et de reconnaissance.

Neiva Vieira
Professeure – UERJ
Chercheuse associée
LeMetro/IFCS-UFRJ
et CEMS/EHESS

Benjamin Sourice

***La démocratie des places
Des Indignados à Nuit debout,
vers un nouvel horizon politique***



Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 2017, 180 p., EAN : 9782843772061, 19 €

Ce court ouvrage fait un point précis sur les principaux mouvements d'occupation des grandes places européennes, qui émergent dès 2011 dans des pays tels que l'Espagne, la Grèce, où en France, avec le mouvement parisien « Nuit debout ». De façon originale, pédagogique et complète, Benjamin Sourice met en avant le caractère inédit de la mobilisation des citoyens pour dénoncer notamment la corruption des dirigeants, ou l'accaparement du pouvoir par les élites.

Blogueur exerçant en association, Benjamin Sourice est l'auteur de « Plaidoyer pour un contre-lobbying citoyen », paru en 2014, également aux éditions Charles Léopold Mayer. En 2015, dans un article intitulé « Lobbying et corruption, les deux

faces de la capture du pouvoir¹ », il aborde les pratiques de lobbying et de corruption, soulignant leur but commun, « de faire valoir des intérêts particuliers dans le processus décisionnel ». Membre du collectif citoyen *Les Engraineurs*², il est également l'un des initiateurs et des animateurs de Nuit debout. Avec ce nouvel écrit, il se base sur son expérience « de l'intérieur » et affirme qu'à travers l'occupation des places publiques, une nouvelle vision de la citoyenneté apparaît ; les individus deviennent en effet des acteurs politiques et font de leur lieu de rencontre un espace emblématique pour l'exercice d'un contre-pouvoir.

Dans « La démocratie des places », il va plus loin, en constatant que ces mouvements citoyens visent à dévoiler les conflits d'intérêts des dirigeants, plus particulièrement des responsables politiques et des grandes puissances financières. Il y dénonce également la corruption, laquelle vise à préserver les intérêts privés et entraîne des scandales politico-financiers qui emprisonnent la décision publique. Dans la revue *Le Débat*³, Gaël Brustier quant-à lui affirme que Nuit Debout est « le premier mouvement social marxiste » qui a le mérite de poser « la question de la création d'un nouveau sujet politique » en mettant en avant la crise actuelle du capitalisme financier, l'altermondialisme et l'écologie politique.

La première partie de « La démocratie des places » approfondit l'impasse de la démocratie représentative, où le pouvoir politique est abîmé et les élites contestées : en

1 Hermès, *La Revue*, 2015/3, n° 73.

2 Créé à Paris en 2013, ce mouvement regroupe « des citoyens informés et responsables, chargés d'éveiller les consciences, de signaler les « irrégularités » et la malhonnêteté des institutions politico-financières. » www.engraineurs.tumblr.com. Il tire son nom du *Discours de la servitude volontaire* (1576), d'Étienne de la Boétie, dans lequel on lit également que : « Les tyrans ne sont grands que parce que nous sommes à genoux ».

3 Voir article *Le Débat*, n° 191, vol. 4, 2016.

Espagne, le mouvement du 15 mai 2011, le 15-M, apparaît après l'affaire Bankia⁴. La corrélation entre la corruption politique et la finance internationale est visible : Rodrigo Rato, l'ancien patron de Bankia et ancien directeur du FMI, a falsifié les comptes de Bankia pour permettre son entrée en bourse en 2011⁵.

En Grèce, c'est la question de la dette du pays et de l'affaire des comptes d'État maquillées par Goldman Sachs, la plus grande banque internationale d'investissement, qui engendre le mouvement social en 2010 ; l'agitation politique a conduit au « mouvement des places » de juin 2011. Il ne s'agit pas seulement de remettre en cause les élites discréditées par des scandales de corruption, mais aussi de défendre les intérêts des foyers aux revenus modestes faisant face à l'austérité, le chômage, ou la précarisation des conditions de vie. Selon l'auteur, parce que « la spontanéité et l'impréparation sont totales » – contrairement aux Espagnols et aux Grecs – l'histoire des indignés français en 2011 est celle d'un échec de cette nouvelle forme de mobilisation.

Dans la deuxième partie, l'auteur s'attache à définir le camp antidémocratique dénoncé par les occupants des places européennes. Le concept de démocratie est exploré en mettant l'accent sur la politique, la crise démocratique, la critique technocratique, la bureaucratie étatique, les hauts fonctionnaires, les élites économiques : tous responsables du « régime post-démocratique » – en fait une « pseudo-démocratie » –, où la réalité du pouvoir est réservée à une élite autocratique qui a confisqué la démocratie aux citoyens.

L'auteur relate de façon détaillée dans la troisième partie les « expériences et pratiques démocratiques sur les places occupées ». En partant de l'exemple du 15-M en Espagne, il conteste le qualificatif « spontané » de ces mouvements ; c'est en effet le contexte économique et politique, associé à un terreau militant, qui a favorisé ce phénomène organisé et structurel en Europe.

De plus, un langage, un mode de fonctionnement démocratique est observé sur les places avec l'utilisation d'une gestuelle propre aux assemblées populaires – comme par exemple le geste de la main qui passe en essuie-glace devant le visage pour exprimer un désaccord, sans pour autant bloquer les autres, soulignant le respect de la différence des points de vue.

La quatrième partie est spécifique à Nuit Debout, aux motivations et aux résultats de ce mouvement qui proteste notamment contre la loi travail « La loi El Khomri et son monde », qui cristallise les luttes syndicales du 31 mars 2016. Dans ce chapitre, bon nombre de perspectives sont données « en articulant la dimension collective à travers la parole de personnes rencontrées à Paris, place de la République » ainsi que « des analyses personnelles issues de la participation active à diverses commissions ». On y retrouve les mêmes revendications que dans les autres pays européens, notamment l'aspiration citoyenne à retrouver une démocratie réelle.

Dans la cinquième partie l'auteur propose une réflexion sur les identités militantes et le choix des défenseurs de la démocratie

4 Banque d'épargne ayant fusionné en 2010 avec sept caisses d'épargne régionales, afin d'éviter la ruine de millions d'épargnants ayant placé leurs économies dans ces banques plombées par des emprunts toxiques et par l'éclatement de la bulle immobilière en 2008.

5 Voir www.lemonde.fr/economie/article/2017/02/24/rodrigo-rato-de-la-tete-du-fmi-a-la-prison_5084881_3234.html

initiant des mouvements sociaux ayant pour vocation de s'émanciper des structures politiques traditionnelles. À Barcelone, en mai 2011, quelques jours après l'émergence des indignés, un homme vient avec son drapeau communiste. Les manifestants lui demandent de ne pas afficher de marqueurs identitaires au sein de la place occupée ; vexé, il partira. En Grèce, les organisations politiques sont écartées des places, car elles sont vues « comme appartenant à l'establishment ».

Les occupants des places font ainsi la promotion d'une alternative au système économique et politique. Ils portent l'idée de l'instauration d'un nouveau cadre démocratique qui reposerait sur la solidarité. Le lancement d'un groupe politique tel que

« Podemos », parti politique espagnol fondé en janvier 2014, apparaît notamment comme l'aboutissement du mouvement des places, ou « la conversion politique de l'indignation ».

Cet ouvrage, très riche sur les mouvements de place en Europe est fondamental dans une bibliothèque de recherches ou universitaire, de sciences politiques par exemple. Il appelle à la réflexion, pour que chaque citoyen s'interroge sur la notion de démocratie, convaincu de la nécessité de repenser le pouvoir politique, en mettant l'accent sur le pouvoir rendu au peuple, loin des élites néolibérales.

Isabelle Calvache
Documentation IEDES

Jean-Philippe Pierron (dir.),
Claire Harpet (coll.)
Écologie politique de l'eau.
Rationalités, usages et imaginaires



Paris, Hermann Éditeurs, 2017,
857 p., EAN 9782705694142, 32 €

Du 20 juin au 27 juin 2015 s'est tenu à Cerisy un colloque pluridisciplinaire, organisé par les membres de la chaire

sur l'eau de la faculté de philosophie de l'université Lyon 3 et intitulé *Rationalités, usages et imaginaires de l'eau*. Le présent ouvrage est la publication des actes de ce colloque. Il propose une trentaine d'articles organisés en six chapitres cartographiant les enjeux contemporains d'une écologie politique de l'eau.

La question initiale que se pose le lecteur face à un tel ouvrage – compilation de contributions hétérogènes issues de disciplines plurielles –, est celle de la cohérence. À la lecture, la pluridisciplinarité apparaît non seulement justifiée, mais nécessaire. Elle est d'abord une méthode faisant jouer des expériences de décentrement contre les enfermements disciplinaires, est instructive en termes de données et, enfin, est propice à contrer les simplifications. De plus, le programme fixé à cet ouvrage la justifie : on ne peut penser le système de relations complexes, dans lequel la réalité hydrosociale prend

sens, d'un seul point de vue. Enfin, de la diversité des voix émerge une thèse partagée par les différents contributeurs ; il est nécessaire de contrer la réduction moderne de l'eau à une molécule inerte, la H_2O , et à un flux à compter, débiter, maîtriser, assainir, ou gérer. Face aux enjeux écologiques, nous devons retrouver les dimensions qui inscrivent l'eau au sein de différents réseaux – techniques, sémantiques, poétiques, axiologiques, sociaux et politiques ; compenser la négligence – c'est-à-dire l'oubli de certaines relations – ; et retrouver, par la pluralité même des perspectives, la diversité des relations qui constituent l'eau comme réalité écologique. Voilà qui nécessite l'approche pluridisciplinaire.

Le sous-titre, *Rationalités, usages et imaginaires*, indique le triple défi qui structure ce champ de réflexion.

Le premier est épistémologique : Quelle rationalité permet de penser la réalité écologique de l'eau ? Le défi est de constituer une rationalité « métisse », capable de lier la « rationalité explicative » des technosciences et « la rationalité compréhensive » des sciences humaines.

Le deuxième est pratique et normatif : Quels sont les différents usages de l'eau ? Et quelles sont les différentes normes à l'œuvre ? Le défi est de penser, de façon critique, le croisement du technique, du juridique, de l'éthique et du politique au sein des usages individuels et collectifs, à la fois lieux de la prise de conscience écologique mais aussi de la conflictualité inhérente à la pluralité humaine.

Le troisième est poétique : Quels sont aujourd'hui les imaginaires de l'eau ? Et comment forment-ils des « nœuds éthico-mythiques » ordonnant affects, représentations et conduites face à l'eau ? L'enjeu

est d'activer ces imaginaires – élément, énergie ou relation vitale – en vue de réintégrer la dimension poético-affective dans l'appréhension des défis écologiques de notre temps.

Le chapitre 1, « Eau, écologie, écoumène », pose un cadre général, historique (J.J. Wunenburger) et ontologique (A. Berque) du « paradigme écologique contemporain », auxquels font échos deux études de cas. Relevons celle d'A. Gaudin, qui analyse l'histoire politique de la « mise en économie de l'eau » par l'équipement hydraulique du bassin de la Durance, de 1950 à 2010.

Le chapitre 2, « L'eau : entre nature, technique et société », propose quatre contributions relevant d'une histoire politique de l'eau. A. Guillaume montre comment, en France, au bas moyen-âge, les eaux, jadis considérées comme énergies sacrées, protégées par des interdits dans les cultes païens, ont pu se transformer, via la christianisation, en énergie mécanique ou disponible. J. Linton propose une critique de « l'eau moderne » définie comme eau abstraite des relations sociales, pure réalité naturelle et ressource mesurable et exploitable. Il note le foisonnement actuel de contestations des « rivières productives » au profit des « rivières multiples », retrouvant la valeur écosystémique, culturelle, patrimoniale et sanitaire des cours d'eau. A. Micoud interroge l'idée de « gestion d'un fleuve », étudiant le cas de la Compagnie nationale du Rhône ; réfléchissant à partir de l'article 1^{er} de la loi sur l'eau du 30 janvier 1992, laquelle énonce que « L'eau est un patrimoine commun de la nation », il pose le problème écológico-politique : Quels doivent être les acteurs de la constitution du commun ? Il analyse la réappropriation du fleuve par ses riverains comme exemple de mise en question de l'État moderne et de sa prétention à

faire le bien commun à partir d'un centre décisionnaire centralisé.

Le chapitre 3, « Le retour de l'eau en ville », affronte la question de l'urbanisme et du problème de l'eau en régime urbain. Le motif commun est de montrer comment l'eau de nuisance a été revalorisée comme ressource. J.-L. Bertrand-Krajewski, dans une histoire de l'urbanisme, analyse le passage d'un paradigme hygiéniste de l'évacuation centralisée des eaux pluviales à un paradigme intégré où il s'agit de repenser une perméabilisation des sols urbains. Parmi les cas concrets, notons la contribution de N. Cossais et de E. Sibeud, exposant les résultats de vingt ans de travail sur la perméabilisation des sols à la métropole du Grand Lyon.

Le chapitre 4, « L'eau source de conflits ou de coopération ? », pose la question de la conflictualité et de la pluralité des intérêts, constitutifs de la dimension politique. Le cadre conceptuel du « bien commun » comme critique de la rationalité instrumentale et de l'imaginaire capitaliste est fixé par S. Paquerot. En écho, T. Ruf présente un exemple contemporain de conflictualité autour de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Caylus à Castelnaud-le-Lez et de la découverte de sources gauloises datant du II^e siècle av. J.-C. P. Billet et G. Bailly, juristes, exposent comment le droit de l'environnement tente de régler cette conflictualité complexe. S. Fernandez montre comment les outils forgés par l'hydrologie (débits minimum admissibles, débits d'objectif d'étiage, stress hydrique, eau virtuelle), loin d'être de pures descriptions techniques, sont impliqués dans des conflits de gouvernance, d'échelles et d'intérêts contradictoires.

Le chapitre 5, « Politique, éthique et cultures de l'eau », aborde la question de la géopolitique de l'eau du point de vue

du tissage entre dispositifs techno-économiques (barrage et réseau d'eau urbains) et dimensions politiques et culturelles au sens large. C. Renouard défend l'idée d'élargir la considération des multinationales à leurs responsabilités éthiques - notamment sociétale et environnementale. Dans ce cadre, S. Botton et M.-H. Zérah analysent deux cas d'introduction de multinationales françaises de l'eau sur des marchés étrangers, à Buenos Aires et à Nagpur, expliquant les problèmes et les résistances rencontrés.

Le chapitre 6, « L'eau, le corps et les sens », retrouve pour finir la question primordiale du corps et des affects qui inscrivent, depuis l'enfance jusqu'à des formes d'expérience spirituelle, l'eau dans un nœud éthico-mythique. C. Harpet étudie l'imaginaire de l'eau-nature en milieu urbain à partir du regard d'enfants. Elle diagnostique une perte de la pratique de la rivière et un imaginaire contrôlé, expression de préoccupation sanitaires et hygiénistes. C. Nou et A. Jeanjean proposent deux contributions à une ethnographie des égoutiers. G. Pineau pose les fondements d'une « éducation à et par l'environnement ». Il prône une réactualisation de « l'approche élémentaire traditionnelle » pour faire face, à même les affects, aux défis de la mutation écologique.

Cet ouvrage n'est pas une monographie et il ne se lira sans doute pas comme tel. Cependant, contribution importante à une éco-hydro-logie, il permet de repenser les relations à l'eau à travers une pluralité de discours, nous reconnectant avec les dimensions relationnelles les plus fondamentales et ouvrant vers une reconfiguration critique des usages.

Damien Delorme
Université de Genève

Michel Bauwens et Vasilis Kostakis
*Manifeste pour une véritable
 économie collaborative
 Vers une société des communs*



Paris, Éditions Charles Léopold Mayer,
 2017, 112 p., EAN : 9782843772054,
 9 €

L'ambition de M. Bauwens et V. Kostakis dans cet ouvrage est de proposer la solution aux crises actuelles du capitalisme et de la gauche historique. L'émergence d'un système économique basé sur les relations de pair à pair (peer-to-peer, P2P) marquerait l'entrée du monde dans le système post-capitaliste ; système dont l'économie et la société sont axées sur les communs, c'est-à-dire les « ressources partagées, co-gouvernées par leurs communautés d'utilisateurs selon les règles et normes de ces communautés », définition reprise à D. Bollier.

Si le système de la gestion commune des ressources est ancien, les auteurs constatent qu'après avoir été étouffé par le mode d'échange capitaliste, il se développe beaucoup depuis l'apparition de la technologie internet. Les auteurs basent leur analyse principalement sur ces « nouveaux communs » que sont les communs numériques du savoir, des logiciels et du design. Ceux-ci permettent aux individus de dépasser le modèle extractif et d'exploitation du capital global pour entrer dans un

système de création et d'échange fondé sur les communs.

En effet, ces nouvelles technologies rendent possible une structuration plus horizontale mais tout aussi efficace de la production, tout en contribuant à construire une société plus durable, plus équitable et plus ouverte.

Cette transformation n'en est néanmoins qu'à ses débuts et les auteurs donnent aux lecteurs les outils à mettre en place pour la réaliser pleinement.

Le système post-capitalisme repose sur une organisation sociale composée de trois entités : une société civile productive, qui participe collectivement à la création de valeur ; un marché éthique, favorisant la coopération et la solidarité, générateur de richesses et non plus seulement extracteur ; et enfin, un État partenaire qui encourage et participe au système. Les communs deviendront ainsi le cœur de l'organisation économique, sociale et politique de demain. Les racines de ce changement s'ancrent progressivement dans la société actuelle mais celui-ci peut néanmoins et doit être précipité par des actions que les auteurs présentent dans la suite de leur ouvrage.

Le mode de production compatible avec la gestion de commun est défini comme la PPBC, la Production par les Pairs Basée sur les Communs. Cette dernière n'a pas pour motivation de créer de la valeur d'échange, mais de produire de la valeur d'usage. Ce cadre est basé sur trois sortes d'institution : une communauté productive ; une coalition entrepreneuriale et une association à bénéfice social. Le problème des PPBC aujourd'hui est qu'elles sont pour beaucoup cooptées par le système capitaliste. Les auteurs déterminent des

catégories de production P2P qui sont détournées par le capitalisme pour faire des profits. Le « capitalisme né-tarchique » par exemple intègre ainsi des éléments du P2P mais en extrait des profits en exerçant un contrôle et une surveillance. Il vit sur une externalité positive résultant de la coopération humaine (comme Airbnb).

Il est donc nécessaire d'user de stratégies pour provoquer la transformation d'un l'État capitaliste en un État partenaire, car, pour l'instant, la PPBC est incapable de se développer en dehors du système capitaliste.

Les auteurs donnent les caractéristiques que possède un État partenaire pour que les individus puissent apprivoiser celui qui existe actuellement, dans le but de saper le capitalisme sans passer par une révolution. L'État partenaire doit partout où cela est possible, mutualiser les ressources tant matérielles qu'immatérielles. Il doit s'assurer une prédistribution assurant à chacun les droits civiques et l'équipotentialité contributive. Il doit également garantir une pratique générative du marché. Pour ce dernier point, les auteurs défendent

l'utilisation de licences réciproques, nécessaires pour commercialiser le commun mais garantissant à celui qui participe à sa production un accès libre.

Enfin, si les auteurs veulent inciter à lutter contre les pratiques extractives et rentières des communs, ils font également de la construction d'un contre-pouvoir à échelle municipale, régionale et globale un axe majeur de la transformation politique, sociétale et économique. Les voix des communeurs doivent se fédérer à différentes échelles, autour des communs, pour créer la dynamique du changement.

Le manifeste de M. Bauwens et V. Kostakis cherche ainsi à mobiliser les consciences sur le tournant majeur que nos sociétés sont en train de vivre. La fin du capitalisme étant inévitable selon eux, ils posent avec cet ouvrage les fondements des paradigmes politiques, économiques et sociaux du monde de demain.

Louise Cassagnes
IEDES de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne